

Athlétisme

La défense inédite de Clémence Calvin secoue la lutte antidopage

La marathonnienne française, accusée de s'être soustraite à un contrôle, contre-attaque en prétendant avoir été agressée

Simon Meier

La lutte antidopage - et donc le dopage lui-même - constitue un univers complètement fascinant. Un monde où un seul nanogramme peut tout faire basculer, au même titre qu'un baiser en Floride, un steak basque ou une pommade pour les lèvres (*lire encadré*). C'est un monde, aussi, où la parole des uns (les athlètes en effraction supposée et leurs avocats) s'oppose par définition à celle des autres (les instances antidopage). Le cas de Clémence Calvin, incroyablement, inédit, n'éclaircira pas le paysage. Car la marathonnienne française, soupçonnée de s'être soustraite à un contrôle le 27 mars dernier à Marrakech, a choisi pour ligne de défense la contre-attaque.

«Ce que j'ai vécu, c'était tout sauf un contrôle, c'était d'une grande violence, a-t-elle expliqué mercredi dans les locaux parisiens de son avocat, Me Péricard, entre Madeleine et Concorde. Il était 17 h 30, je venais de récupérer mon fils à la garderie. J'avais pris une après-midi de repos pour fêter son anniversaire (*ndlr: le petit a 2 ans*), Samir (*Dahmani, son compagnon et coach, lui-même athlète*) m'avait laissée pour aller acheter le gâteau. Des gens sont arrivés en courant par-derrière, m'ont saisi par le bras et ont crié: «Police française! Où est Dahmani?» Je ne comprenais pas, j'ai senti la peur monter. [...] J'ai pensé qu'on cherchait à enlever mon fils. Quand Samir est arrivé, j'ai tendu mon fils à son père. Une des personnes m'a alors violemment tapé le bras. Le petit est tombé au sol et s'est mis à pleurer. [...] On cherche à m'écraser, ça dérange que je coure le marathon de Paris. C'est la première fois que je me fais attaquer de la sorte. À aucun moment je n'ai pensé qu'il s'agissait d'un contrôle antidopage.»

Accusée de no show

Et pourtant si. Clémence Calvin et son compagnon ont ensuite - toujours selon la version de l'athlète - amené leur fils dans une pharmacie, avant de manger au restaurant dans la soirée puis de regagner leur domicile vers minuit. Là où les contrôleurs avaient entre-temps cherché à la retrouver, en vain. Accusée



Clémence Calvin, les yeux dans le vague, pendant sa conférence de presse ce mercredi dans les bureaux parisiens de son avocat. Dans cette affaire, qui dit la vérité? AP/KEYSTONE/CHRISTOPHE ENA

Trois excuses demeurées célèbres

Le baiser de Pamela Richard Gasquet est contrôlé positif à la cocaïne fin mars 2009, lors d'une soirée branchée, en marge du tournoi de Miami. Il faut trouver une ligne de défense, que voici: le tennisman a échangé ce soir-là «plusieurs galoches» avec Pamela D., seule explication possible à la présence de la substance dans son organisme. Suspendu à titre provisoire en mai, Gasquet reprend la compétition en août. En décembre, le TAS valide la thèse du dopage malgré soi. Les trois membres de son staff présents lors de la fameuse soirée seront, eux, licenciés par le Team Lagardère.

Un steak au clenbutérol Alberto Contador, vainqueur du Tour de France 2010, a été contrôlé positif le 21 juillet au clenbutérol, produit destiné aux chevaux de course en cas de soucis bronchopulmonaires. Une lourde bataille juridique s'engage. Les avocats du coureur basent leur défense sur la culpabilité d'un steak basque, que le cuisinier est expressément allé chercher à Irún, tant la viande était mauvaise au Novotel de Pau. «Je suis prêt à me faire couper les deux mains pour vous en convaincre», lance Contador sur le plateau du «20 heures» de France 2. En février 2012, il est suspendu deux ans.

Fatal Lipstick Le 13 octobre 2016, l'Agence mondiale antidopage annonce le contrôle positif de Therese Johaug au clostebol, un stéroïde anabolisant. La fondeuse norvégienne explique le même jour que c'est la faute d'une pommade utilisée pour ses lèvres brûlées, lors d'un stage d'entraînement en Italie. D'abord suspendue deux mois par les instances de son pays, puis treize, elle écoperait finalement de dix-huit mois sur l'insistance de la Fédération internationale de ski. Après avoir manqué les Mondiaux 2017 et les Jeux 2018, Johaug a repris son écrasante domination cet hiver (trois titres mondiaux à Seefeld). **S.M.**

«Ce que j'ai vécu, c'était tout sauf un contrôle, c'était d'une grande violence. J'ai pensé qu'on cherchait à enlever mon fils»

Clémence Calvin
Marathonnienne

du coup d'un *no show*, celle qui fut vice-championne d'Europe 2018 lors de son tout premier marathon risque jusqu'à 4 ans de suspension - les athlètes doivent être localisables de 6 h à 23 h. «À aucun moment ils ne se sont présentés comme des contrôleurs», affirme la coureuse de 28 ans, qui a déposé une plainte pour «agression et menaces» devant la justice marocaine, niant toute idée de fuite de sa part. Comme disent les footballeurs, la meilleure défense, c'est l'attaque.

Explications boiteuses

À partir de là, c'est toujours la même histoire. En admettant que la version de Clémence Calvin soit correcte, le dossier serait de nature à serrer les cœurs face à tant d'injustice. Mais le caractère alambiqué voire boiteux des explications livrées par la défense n'a que peu convaincu. «Je n'ai pas parlé jusqu'à présent parce que mon métier, c'est athlète, se justifiait la championne mercredi. Je voulais me préserver au maximum parce que je souhaite de tout cœur courir le marathon de Paris dimanche.»

Suspendue à titre provisoire par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD), la Vichyssoise saura aujourd'hui si le Conseil d'État accepte, comme elle l'a demandé, de lever la sanction. Mais cela paraît très peu probable. Offusquée par les propos de Clémence Calvin, l'AFLD a elle aussi défendu son honneur, écartant toute violence dans l'intervention de ses hommes, qui auraient selon elle décliné leur identité et respecté la procédure classique d'un contrôle en bonne et due forme. «L'agence dément ces allégations particulièrement graves, infamantes et dénuées de fondement, et entend donner toutes les suites, y compris judiciaires, à cette affaire», a prévenu mercredi son secrétaire général, Mathieu Teoran. Peu auparavant, une jeune marathonnienne, jusqu'ici si froide, fondait en larmes devant micros et caméras. À partir de maintenant, c'est sa parole contre la leur; et la suite de sa carrière sportive au centre.

En bref

Zoug a facilement dominé Berne

Hockey sur glace Zoug a continué sur sa lancée pour prendre l'avantage de la glace au CP Berne dès le premier acte de la finale du championnat de Suisse en s'imposant 1-4 (1-0 0-2 0-2). La machine zougnoise s'est mise en route lors d'une période intermédiaire totalement à son avantage, avant d'enfoncer les Bernois dans le 3^e tiers. Il s'est ensuivi de nombreux gestes à la limite de la régularité et... une horreur de charge de la part d'Adam Almqvist. Le Suédois de Berne a «chopé» Reto Suri à la tête. Un geste gratuit qui lui a valu une logique pénalité de match. **G.B.**

John Fust rejoint le Danemark

Hockey sur glace John Fust, directeur du mouvement juniors du Lausanne HC, a été engagé par l'équipe nationale du Danemark en tant que coach assistant. Il officiera donc durant les Mondiaux 2019 en Slovaquie (10 au 26 mai) aux côtés de Heinz Ehlers. Les deux hommes avaient déjà collaboré à la bande du LHC lors de la saison 2013-2014. Ehlers est actuellement le coach des Langnau Tigers. **C.-A.Z.**

Joël Vermin va rater les Mondiaux

Hockey sur glace Pas de Joël Vermin, mercredi, dans la liste des 23 joueurs appelés à prendre part à la première semaine de préparation de l'équipe de Suisse en vue du Mondial en Slovaquie (10 au 26 mai). La raison est simple: touché à un avant-bras depuis le début de l'année 2019, l'attaquant du Lausanne HC devra - selon nos informations - subir une intervention chirurgicale dans les prochains jours. Une opération qui le privera de toute activité canne en main durant trois mois. Pour mémoire, l'international helvétique avait déjà dû déclarer forfait pour les derniers JO de PyeongChang à cause d'une blessure à un genou. **J.R.**

Suissesses stoppées en quarts de finale

Hockey sur glace Le parcours de l'équipe de Suisse féminine s'est arrêté en quarts de finale des championnats du monde d'Espoo en Finlande. Les Suissesses se sont inclinées 3-0 face à la Russie. Les filles coachées par Daniela Diaz ont fait de la résistance dans leur camp de défense. Andrea Brändli, la gardienne de l'équipe d'Ohio State (NCAA/W), a dû détourner 41 pucks durant cette rencontre afin de maintenir son équipe en vie. La Suisse quitte le tournoi finlandais avec un bilan bien décevant de cinq défaites en autant de rencontres. Elle a encaissé 25 buts et n'en a marqué que trois. **C.-A.Z.**

Lugano, c'est fini, place à la Fed Cup

Tennis Timea Bacsinszky (WTA 112) n'a pas passé le cap des huitièmes de finale du tournoi WTA de Lugano (terre, 250 000 dollars). La Vaudoise a été éliminée par la Russe Svetlana Kuznetsova (33 ans, WTA 109) en trois sets, 7-5 3-6 4-6, après plus de deux heures de jeu. De son côté, Viktorija Golubic (WTA 81) a été exécutée en deux sets (6-1 6-1) par Stefanie Voegelé (WTA 97) dans une rencontre interrompue la veille sur le score de 3-0. Maintenant, c'est la Fed Cup qui attend la Vaudoise et la Zurichoise. Elles vont, en compagnie de Conny Perrin et d'Ylena In-Albon, défier les États-Unis (20 et 21 avril à San Antonio) pour une place dans le groupe mondial. **Y.V.D.**

Les joueurs du LUC n'ont plus à avoir peur d'Amriswil

Volley-ball
Dans la peau de l'outsider, Lausanne a de belles cartes en main avant l'acte I de la finale des play-off, ce vendredi en Thurgovie

Il y a six mois, personne n'aurait pensé que le LUC parviendrait à défendre son titre face à Amriswil. Le cavalier seul des Thurgoviens en tête du classement n'incitait guère à l'optimisme. Obsédé par la perspective de rencontrer le club italien de Trentino à l'échelon européen,

Max Giaccardi avait relégué le championnat au second rang de ses priorités.

Aujourd'hui, le décor n'est plus le même. Les Lausannois surfent sur une série de 11 victoires. Oubliés, les revers calamiteux enregistrés face à Chênois, Lucerne et, surtout, Näfels en Coupe de Suisse. Adrien Prével et ses coéquipiers sont gonflés à bloc désormais. Le rôle d'outsider leur ira comme un gant.

Georges-André Carrel se réjouit que le LUC ait enfin trouvé son six de base (Chevallier, Kvalen, Prével, Höhne, Stevanovic, Zerika) et a for-

tiori le bon équilibre. «Bien qu'il ait évolué en Pro A à Cannes, David Feughou n'a pas réussi à s'imposer à l'oppo, ajoute le directeur technique du LUC. Il faut aussi voir que l'équipe est plus collective que la saison passée. Elle est moins dépendante d'un seul joueur, même si Jonas Kvalen reste un pion majeur.»

Le travail de titan entrepris par Max Giaccardi pour sortir ses protégés de l'ornière a fini par payer. Les grosses fautes que certains joueurs commettaient avant Noël ne sont plus que de mauvais souve-

nirs. À la passe, Sébastien Chevallier n'a pas fait oublier Julien Carrel, mais il s'appuie sur son expérience.

Pour Georges-André Carrel, une finale de play-off se joue sur cinq composants. «L'histoire du club, précise-t-il, l'expérience, la force mentale, la force physique et la stratégie, qui ne se construit pas sur un match, mais sur trois au minimum. Les deux équipes sont sensiblement au même niveau sur tous ces points.»

Un élément parle en faveur du LUC, selon Georges-André Carrel:

le fait qu'Amriswil n'ait pas l'habitude de perdre. «Si d'aventure nous réussissions à remporter l'acte I, vendredi soir, cela changerait tout, s'emballe-t-il. Ce serait du 60/40 en notre faveur et plus du 50/50.»

Les joueurs du LUC auront encore à dompter le plafond de la salle du Tellenfeld, auquel il manque deux mètres par rapport à celui de Dorigny. Si l'on sait que la réception n'est pas le fort des deux formations, le service sera d'une importance capitale en Thurgovie. **Gerard Bucher**